

fut le Parlement qui avait à sa tête le gouverneur de Lyon et Dombes et le sénéchal. Ce Parlement n'était autre que la sénéchaussée de Lyon. François I^{er} ne s'était pas mis en frais de magistrats nouveaux. Le Parlement résida enfin à Lyon « par territoire emprunté » jusqu'en 1696 où il fut transféré à Trévoux.

L'histoire de ce Parlement est prétexte à M. Pierre Lenail pour nous donner un résumé très intéressant de l'histoire de Trévoux, histoire si curieuse dans ses plus menus détails et écrite en excellents termes par l'auteur.

Enfin, un ouvrage plus technique nous conduit du xvi^e siècle à nos jours ; je veux parler de *La Colonisation lyonnaise*, que M. Valentin Pelosse, secrétaire adjoint de la Chambre de Commerce de Lyon, vient de faire paraître, sous les auspices de cette grande Compagnie, de concert avec M. Ulysse Pila, et qu'il destine à l'Exposition universelle, où il montrera la place si importante prise par notre ville dans l'expansion coloniale actuelle.

Cet intéressant ouvrage comprend une série de monographies très intéressantes relatives à nos établissements agricoles ou industriels aux colonies. Il est précieux par les renseignements dont il fourmille et par l'enseignement qui s'en dégage.

Le Comité départemental du Rhône adresse en même temps, à l'Exposition de Paris, un mémoire très documenté sur les *Sociétés Savantes de Lyon*. La préface en est écrite par M. Jules Cambefort, et contient un exposé du plus haut intérêt sur le mouvement des Lettres de Lyon depuis la Renaissance, dont la lecture n'eût pas été déplacée aux séances de l'Académie.

Je citerai encore l'excellente *Monographie de la paroisse de Saint-François*, publiée par M. l'abbé Rivoire, à l'occasion